

Rennes Métropole propose dans les communes volontaires des campagnes de broyage de végétaux. Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre du programme de territoire zéro déchet zéro gaspillage, qui prévoit la réduction de 20% des apports de végétaux en déchèterie à horizon 2020.

### Transformez vos branches en paillage

Les végétaux représentent aujourd'hui plus de la moitié de ce qui est déposé en déchèterie. Pourtant, en broyant les branches issues de son jardin, on peut récupérer du broyat utile à celui-ci. Associé à d'autres techniques telles que le mulching et le compostage, le broyage présente ainsi de nombreux avantages :

- diminuer ses déplacements en déchèterie ou en plateforme
- disposer de paillage "maison" gratuit
- nourrir et protéger le sol de son jardin grâce au paillage
- limiter les coûts de transport et de traitement des végétaux supportés par la collectivité et donc par les usagers

Par la promotion des différentes pratiques de jardinage au naturel et l'apport d'une aide technique aux habitants, la collectivité fait le pari que les allers-retours en déchèterie diminueront.

Ces opérations seront réalisées par Vert le Jardin (Association de développement et de promotion des jardins et du compost partagé en Bretagne) et par l'entreprise d'insertion Tribord.

### Quels types de végétaux peut-on déposer ?

Venez avec vos branches et repartez avec du broyat pour votre jardin et votre composteur : Les habitants de Rennes Métropole sont conviés à venir faire broyer gratuitement leurs végétaux (tailles de haies, arbustes...). Le broyat issu de ces opérations pourra ensuite être récupéré par les particuliers, qu'ils aient déposés ou non des végétaux.

VEGETAUX AUTORISÉS	VEGETAUX REFUSES
Tous types de tailles de haies ( <i>y compris les feuillages persistants</i> )	Branches > 10 cm de diamètre
Branches < à 10 cm de diamètre	Tonte de gazon
Brindilles	Souches d'arbres
Feuilles	Planches de bois

À noter : le volume est limité à 1m<sup>3</sup>/foyer et par opération

**Renseignements :** [dechets.rennesmetropole.fr](http://dechets.rennesmetropole.fr) ou auprès du n° vert "Infos déchets" gratuit : 0 800 01 14 31